

Visé par le Maire : le 18.12.2020

Affiché en Mairie : le 21.12.2020

Envoyé pour publication : le 21.12.2020

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 décembre 2020

Date de convocation : 01/12/2020

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

#### → *Conditions de présentation des questions orales en Conseil Municipal : vivifier la démocratie locale*

Le Conseil Municipal se conforme à l'obligation légale de délibérer sur les conditions de présentation des questions orales en séance. Les conseillers municipaux ont le droit, au-delà des points soumis à l'ordre du jour, d'exposer au maire des questions orales visant à obtenir des informations complémentaires ou à se faire le relais de demandes d'administrés ou de groupes de riverains.

Ces questions orales sont déposées préalablement par écrit au secrétariat de la Mairie, dans un délai de 72h00, avant la séance du Conseil Municipal, pour laisser au Maire le temps de recueillir les éléments de réponse.

#### → *Point sur les nombreux investissements réalisés en un semestre*

- Des travaux sur le bâti : Réfection de la façade de l'école avec rénovation des rives, nouvelles marches d'entrée pour la Mairie, mur d'enceinte de l'église Saint-Denis refait : le tout pour environ 38 087 euros.

La réfection de la façade de la garderie est en cours, celle de la salle polyvalente est programmée pour le début de l'année 2021. Un changement de porte et de volets est prévu à l'école : il reste environ 35 000 euros à réaliser.

Tous ces travaux sont subventionnés par l'Etat, la Région et le département.

- Des travaux de voirie : 3 voies communales ont été rénovées pour un montant d'environ 37 743 euros. Là encore, le département subventionne à hauteur de 30% du montant HT des travaux.
- Des travaux de signalétique et de sécurité : la peinture au sol de la traversée du bourg a été refaite et des panneaux de signalétiques ont été achetés. Le tout subventionné par les amendes de police.
- Acquisition d'un bien immobilier en vue de créer un nouvel aménagement public à Villevendret pour devenir une entrée emblématique et structurée pour la commune.

→ *Plan de relance économique départemental pour 2021*

Des réfections de chemins : Les Vignes, La Plante à Laute, Route du Désert, Puybouillard sont prévus ainsi que la pose de trottoirs à l'entrée du bourg, route de La Chapelaude. Le département sera sollicité à hauteur de 30% du montant HT des travaux au titre de la voirie.

Il est prévu de terminer les travaux de rénovation de la bascule publique : changement de la porte et de la fenêtre. Le mur d'enceinte du cimetière sera restauré. Des peintures d'entretien des boiseries de la mairie et de la maison communale des services seront envisagées.

Le département sera sollicité à hauteur de 30% du montant HT des travaux au titre du bâti.

→ *L'encours de la dette donne l'espoir d'investissements à venir*

Il reste quatre emprunts à solder pour un montant de 17 204,27 euros. Cet encours de la dette permet de songer aux futurs investissements à réaliser : aménagement d'un nouvel espace public à Villevendret, aménagement du Bourg, achat de matériel pour le service technique...

→ *Samedi 19 décembre 2020*

Les élus ont prévu de distribuer dans chaque boîte aux lettres, la parution du n°3 HIVER « Chazemais au cœur ». Ce sera aussi l'occasion d'offrir les 60 coffrets commandés par les anciens de la commune.

→ *Le recensement de la population est reporté*

Le recensement de la population, organisé tous les cinq ans, était prévu du 21 janvier au 20 février 2021. Or, le contexte d'épidémie de Covid-19 a contraint l'INSEE à reporter en 2022 l'enquête annuelle de recensement.

→ *La grippe aviaire : confinement des volailles*

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en France, les détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale doivent impérativement confiner leurs volailles ou mettre en place des filets de protection sur leur basse-cour et exercer une surveillance quotidienne des animaux.

---

*La date du prochain Conseil Municipal sera le mardi 26 janvier 2021 à 18h00*